Lamothe

Bulletin Municipal n° 64

Septembre 2021

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain	*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique*
PIGNOL Marjorie	*Finances, Information, Communication, Site internet*
ROCHETTE Françoise	*Ecole, CCAS, Relations avec les associations*
TEILHOL Michel	*Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guilhaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William

Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Éditorial de Monsieur Le Maire

Vous avez entre les mains le troisième bulletin de cette nouvelle mandature municipale, dans lequel vous allez retrouver les principales nouvelles concernant notre commune.

Côté école

Début juillet vous avez été nombreux à assister à la cérémonie organisée par Dominique Vachelard qui, après 16 années passées dans celle-ci, dont huit en tant que directeur, vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Comme je l'ai rappelé à cette occasion, il s'est beaucoup investi pour notre établissement et lui a permis de se construire une certaine renommée.

Encore merci Dominique pour ce que tu as fait pour nos petits Lamothois !

Il sera remplacé lors de la prochaine rentrée par Isabelle Guey, qui prendra en charge les CE1-CE2 ainsi que le poste de direction, alors que Corinne Brugerolle enseignera en CM1-CM2. Pour les effectifs, pas d'inquiétude puisque, malgré le départ de 13 enfants au collège, l'effectif reste stable.

Vie du village

Je rencontre régulièrement des Lamothois qui se plaignent de désagréments causés par le bruit (aboiements de chiens, musique trop forte lors de fêtes nocturnes…), ou par certaines incivilités.

Dans ce domaine, il est souhaitable que chacun se sente responsable et vigilant, en n'infligeant pas aux autres des nuisances susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage.

Le dossier du PLUI de la Communauté de Communes avance lentement et sera en principe terminé en 2022.

Les demandes de permis de construire sur notre commune sont nombreuses (6 en 2020 et 6 pour ces 8 premiers mois de 2021), tout comme les déclarations de travaux.

J'en profite pour rappeler que dès que quelqu'un prévoit des modifications immobilières (changement d'huisseries, construction de véranda ou d'abri de jardin, ravalement de façades, construction de piscine…) il convient d'effectuer préalablement une déclaration en mairie.

Le conseil municipal et moi-même veillerons et demanderons aux administrés de respecter cette obligation qui garantit à tous un statut d'égalité.

Pour les communications, la fibre est déjà installée dans certains quartiers ; et bien que nous rencontrions parfois quelques petits problèmes pour effectuer les raccordements, nous restons attentifs pour qu'un maximum de Lamothois y aient accès.

École : changement de personnel et effectifs stables

Nuisances

PLUI

Fibre

Alexandra Compte, la secrétaire de mairie que nous avions embauchée il y a bientôt un an, a postulé sur un nouveau poste et nous a quittés fin septembre. J'en profite pour la remercier du travail effectué tant à la mairie que pour la tenue du point poste et lui souhaite une belle réussite dans son nouveau travail. Elle est remplacée par Aurélie Marchaud.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire de la communauté de communes sur les besoins sociaux des habitants et je vous en remercie ; ce questionnaire permettra de répondre aux mieux aux besoins exprimés.

Je termine en espérant que vous avez tous passé d'excellentes vacances estivales, et j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui ne sont pas partis ou qui sont restés seuls chez eux.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun une excellente rentrée, plus particulièrement aux enfants qui ont déjà retrouvé le chemin de l'école…

Alain Jarlier

« J'espère que vous avez tous passé d'excellentes vacances . »

Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude

Tête en l'hair...

Horaires d'ouverture

Mardi & Jeudi
9h00-12h00
& 14h00-19h00

Mercredi
& Vendredi
9h00-19h00

Samedi
8h00-16h30

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 mars 2021*

Excusés :

William Zanutto, Wilfried Malige, Sophie Bénigaud.

Stéphane ARCHER est nommé secrétaire de séance.

Pacte de Gouvernance CCBSA

Alain Jarlier présente le pacte de gouvernance proposé par la Communauté de Communes de Brioude Sud Auvergne sur lequel le conseil municipal doit donner son avis.

Après discussion le conseil adopte ce pacte par 10 voix pour et 3 abstentions (Guilhaume PONS, Serge CORNET, Isabelle MARCHAUD).

Bonification du poste d'adjoint administratif

Alain Jarlier propose une bonification de 10 points au poste d'adjoint administratif.

Adopté : 13 voix pour.

Modification temps de travail du poste d'adjoint technique territorial

Ce poste est actuellement sur la base de 31.5 heures/semaine. Compte tenu des besoins et du travail à effectuer, l'augmentation du contrat à 35heures/semaine est tout à fait justifiée.
13 voix pour.

Projet d'aménagement et de mise en valeur du centre historique

Ce projet présenté par Marjorie PIGNOL a pour objectif d'apporter aux habitants ainsi qu'aux visiteurs un embellissement du centre. Trois zones sont retenues : Place du 11 novembre, le Château, la salle polyvalente. Les rues de la Côterie et du Couvige feront parties d'un projet d'aménagement ultérieur. L'aménagement passera par l'installation de mobilier urbain (cache containers, poubelle, porte vélo) ainsi que par la pose de panneaux d'informations touristiques et la création d'un circuit découverte sillonnant les rues historiques. La compétence tourisme étant du ressort de la CCBSA, le conseil municipal compte sur un appui financier de cette dernière.

Commission extra-municipale de sécurité routière

Le dernier accident en date route de Champagnac, la vitesse souvent excessive dans les rues de Lamothe sont autant de situation qui nous poussent à avoir une réelle réflexion sur les actions à mener pour sécuriser notre commune. Alain JARLIER propose la création d'une commission extra-municipale composée à part égale de conseillers municipaux et d'administrés dont les compétences et les sensibilités pourraient mener une analyse sur nos besoins.

Convention CCBSA

Gestion des personnels communaux

Mise en valeur du centre historique

Sécurité routière

* Dans ces colonnes figurent des résumés des réunions du conseil municipal ; le texte intégral est accessible en mairie ou sur www.lamothe43.fr (rubrique réunions du conseil municipal)

Convention RASED

Travaux

Questions diverses

Alain Jarlier, Wilfried Malige, Marie Christine Denis et Françoise Rochette composeront la commission. Il faut à présent réfléchir aux participants extra-municipaux.

*Convention RASED**

La commune de Brioude qui accueille les bureaux du RASED intervenant sur la circonscription de Brioude demande, à la suite de la suppression de leur financement par le département, une contribution financière à toutes les communes de l'ordre de 2,28 €/élève/an.

3 abstentions (Michel TEILHOL, Guilhaume PONS, Marjorie PIGNOL) et 10 pour.

Questions diverses

- Les travaux (suivis par Alain MATHIEU)

La mission locale interviendra bénévolement pour le nettoyage du chemin des rois et de la digue de Cougeac dans le cadre d'un projet d'insertion.

Réparation du mur du parking vers le château enfin commencé.

Le CAUE présentera, début avril, ses réflexions sur les projets d'aménagement de la rue de la Côterie et de la salle polyvalente.

Rue de Vialle : Présentation des travaux envisagés et compte rendu de la réunion des riverains.

Fossés à réaliser route de Champagnac, les entreprises de la commune ont été consultées.

- Informations diverses

* Dans un courrier adressé au maire, les élèves de CE1 et CE2 proposent l'installation d'une boîte à livres.

L'assemblée soutient unanimement ce projet et lui apportera son aide matérielle.

* Information sur la réunion publique du PLUI, samedi 27.03 à la halle aux grains de Brioude, inscriptions obligatoires.

* Réunion de la commission des finances jeudi 01.04 pour étude du budget 2021.

* Le conseil se réunira le 12 avril pour l'adoption de ce budget.

* Mercredi 07 avril, le service régional gestionnaire du transport scolaire étudiera le circuit actuel en vue d'éventuelles modifications.

Serge Cornet, président du SIVOM, proposera un passage par Cougeac.

* Point sur les problèmes de Datacenter et de l'inaccessibilité du site internet de la commune.

* Rappel du principe de la taxe d'aménagement devant être appliquée sur les créations d'abris de jardin, piscine, garage.

* RASED : réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté

Compte-rendu du Conseil municipal du 12 avril 2021

Le conseil municipal est au complet. Guilhaume PONS est nommé secrétaire de séance.

Comptes Administratifs 2020, budget général et assainissement

Présentés par Alain Jarlier, le compte principal de fonctionnement 2020 présente un résultat excédentaire de 85476.88 euros. Le compte principal d'investissement affiche un déficit de 65206.96euros ce qui permet de clôturer l'année par un résultat définitif excédentaire de 20269.92euros.

Concernant le budget assainissement, le compte de fonctionnement affiche un résultat excédentaire de 77060.97 et le compte d'investissement un excédent de 43991.72. Ce qui permet de clôturer l'année par un résultat définitif excédentaire de 121052.69euros.

En l'absence du maire, le conseil approuve les comptes à l'unanimité moins une voix.

Comptes de Gestion 2020, budget général et assainissement

Les comptes de gestion 2020 du budget général et du budget assainissement présentent des résultats identiques aux comptes administratifs. Ils sont également approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

Taxes

Alain Jarlier propose le vote des taxes sur le foncier bâti à hauteur de 33.59% et du foncier non bâti à 86.88%, soit aucune augmentation. Le conseil vote ces taxes à l'unanimité.

Affectation des résultats 2020, budget général et assainissement

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement fait l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2019 : 85476.88 €

- Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement : 65206.96 €

- Solde disponible affecté à l'excédent reporté de fonctionnement : 20269.92 €

Voté à l'unanimité.

Durée d'amortissement

Il est décidé à l'unanimité, après présentation par Alain Jarlier, de porter la durée d'amortissement des investissements suivants comme suit :

- Enfouissement des réseaux téléphoniques route d'Agnat et Route de la Pâle Bleue à 10 ans

- La dissimulation basse tension Rue du Verger des Roches à 10 ans

Vote du budget

Affectation des résultats

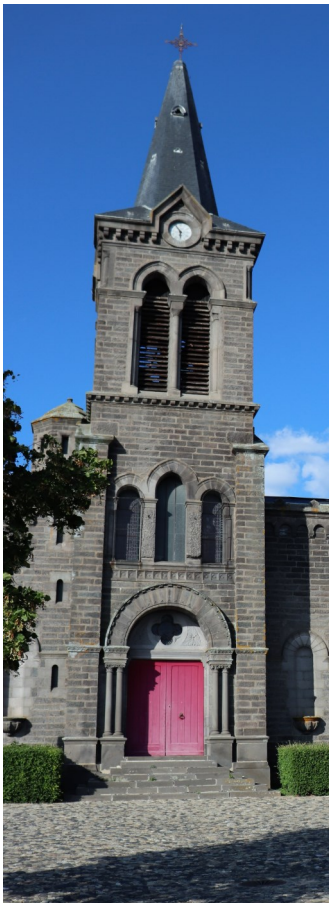

- L'installation du logiciel de gestion cantine à 2 ans

- La conception du site internet de la commune à 2ans

Participation au SIVOM Fontannes-Lamothe

Le montant de la participation alloué au Sivom de Fontannes-Lamothe est proposé pour un montant de 73000 €. Pour rappel, le montant réalisé en 2020 a été de 63693.87 €, en 2019 65810.86 €. Ce syndicat permet de mettre en commun avec la commune de Fontannes des moyens humains et matériels qui viennent compléter le personnel technique communal.

Voté à l'unanimité.

Budgets prévisionnels 2021, budget général et assainissement

Les budgets prévisionnels sont présentés par Marjorie Pignol.

Ils ont été élaborés après concertation entre les adjoints et la commission finances.

Voir tableau et explications ci-dessous

Budget : dépenses et recettes

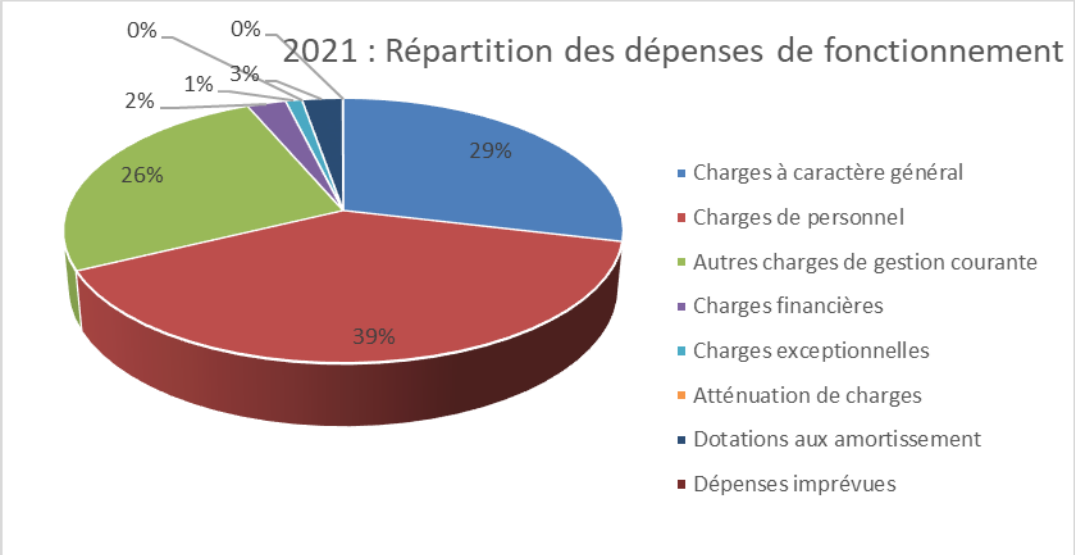

Concernant les recettes de la commune, la suppression de la taxe d'habitation sera effective pour les collectivités locales et une nouvelle répartition des recettes fiscales sera opérée.

Ainsi, les communes récupèreront une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département. Ce qui aura pour effet d'augmenter nos recettes d'impôt directs locaux.

Pour notre commune l'impact de cette suppression est relatif car compensée.

En 2019, les Impôt directs locaux + Compensation de la taxe habitation s'élevaient à 205853 €

En 2020, Les impôts directs locaux passeront à 204819 € soit une perte de 1034 €.

Compte-rendu du conseil municipal du 6 mai 2021

Excusé : Guilhaume Pons, absent, a donné procuration à Serge Cornet. Marie Christine Denis-Rouy, absente, a donné procuration à Alain Jarlier. Dominique Vachelard, absent, a donné procuration à Marjorie Pignol.
Joël Bayet est nommé secrétaire de séance.

Remise de loyer du bar -restaurant

Alain Jarlier expose la situation du gérant et des difficultés rencontrées durant cette crise sanitaire. Il est proposé une remise exceptionnelle d'un tier du loyer professionnel sur juin, renouvelable en juillet et août dans la mesure où des efforts seront faits sur les ouvertures du weekend.

Voté à 14 voix pour, 1 abstention (Marie Christine Denis Rouy.)

Désaffectation et déclassement de voierie communale à Cougeac et signature de l'acte

Délibération pour la désaffectation de cette parcelle et son déclassement pour autorisation de vente au prix de 250 euros. Accepté à l'unanimité.

Autorisation signature d'acte

Délibération pour donner l'autorisation à Marjorie Pignol de signer l'acte concernant l'achat d'un ensemble immobilier numéroté AB159,161,162 rue de la Côterie pour la somme de 3000 euros.

Accepté à l'unanimité.

Nomination des membres de la commission de sécurité routière

Point reporté à un conseil ultérieur. Les personnes souhaitant intervenir dans cette commission peuvent se faire connaître en mairie.

Augmentation du temps de travail du poste d'adjoint technique territorial

Passage à 35h/ semaine du poste pour besoin de service. Accepté à l'unanimité.

Informations et questions diverses

Visite du CRDP pour l'aménagement du chemin forestier reliant Rue du Verger des Roches et Les Flottes.

Colombarium : visite des premières entreprises pour ébauche de projet et devis.

Cérémonie du 08 Mai : Sans public, en présence de M. Grimault, Pagés, Bayssat et de représentants du conseil municipal.

Festival de jazz reporté à fin juin ou début septembre

Avis d'appel d'offres des travaux rue de Vialle est cours, réponses attendues pour fin mai.

Aménagement et mise en valeur du centre historique bien avancé.

Bilan de la réunion du syndicat intercommunal de défense des crues de l'Allier par Françoise Rochette.

CCAS : la date du 10 octobre a été retenue pour le repas annuel.

SIVOM : le syndicat a fait l'acquisition d'un broyeur d'accotement.

Serge Cornet informe le conseil de la nouvelle organisation administrative du transport scolaire. En effet, le transport est de la compétence de la Région, les inscriptions étaient néanmoins et jusqu'à présent gérées au sein du SIVOM et de son secrétariat.

Ainsi les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire seront traitées par la Région, les parents devront veiller à respecter les délais sous peine de pénalité.

Compte-rendu du conseil municipal du 8 juillet 2021

Remise de loyer

Création passage pour piétons

Piste forestière

Suivi du budget

SICTOM

Excusés : Serge Cornet, absent, a donné procuration à Guilhaume Pons. Joël Bayet, absent, n'a pas donné procuration.

Marie Christine Denis Rouy est nommée secrétaire de séance.

Remise de loyer du bar -restaurant

Afin d'appliquer la remise gracieuse accepté au précédent conseil municipal, Alain Jarlier demande au conseil une délibération pour la remise exceptionnelle d'un tier du loyer professionnel du mois de juin. Voté à 14 voix pour.

Création d'un passage piéton sur la RD16 au niveau de la salle polyvalente

Dans le cade du projet d'aménagement du centre historique et dans l'objectif de sécuriser le passage des piétons du parking à la rue de la Coste, un passage piéton est envisagé. Après consultation de la DIR et avis favorable de Mr Barthomeuf, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'implantation comme exposée par Marjorie Pignol.

Piste forestière les Clapiers

Alain Jarlier présente le projet établi par le CNPF sur la création de la piste forestière partant de la rue du verger des roches. Le projet comprend l'élargissement, l'empierrement. Il permettrait d'améliorer le travail forestier des parcelles de ce secteur.

Adopté à l'unanimité.

Présentation du suivi du budget 2021

Après un semestre, Marjorie Pignol présente pour information, le suivi du budget général 2021.

Valorisation Financière et fiscale 2020

Le service de gestion comptable de la trésorerie de Brioude a transmis l'analyse des budgets 2020 qui situe la commune par rapport aux communes de mêmes strates du département de la Haute-Loire. L'analyse est présentée par Marjorie Pignol.

SICTOM

Michel Teilhol fait le compte rendu de l'assemblée générale du SICTOM. Les bureaux actuellement situés à vieille Brioude vont être déménagés dans les anciens bâtiments « Nicolas » à Cohade.

La modification du tri des déchets recyclables a impacté considérablement les quantités d'ordures ménagères collectées. Une réflexion est menée sur le changement de la fréquence de ramassage des différents déchets.

Il est rappelé que si le bac bleu devient trop petit, il suffit d'en informer le SICTOM qui se chargera de fournir un contenant plus grand.

Réaccorps
Alex Autréaux
Guérisseur
Libération de blocages physiques : tendino-musculaires, osseux/articulaires, nerveux
Régulation/résolution de troubles chroniques et/ou atypiques
06.42.03.00.13 – reaccorps@gmail.com – www.reaccorps.com
3 rue de la vialle 43100 LAMOTHE

PRO&Cie PIC
INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV
ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE
Zone commerciale Carrefour - BRIOUDE
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com

Compte-rendu du conseil municipal du 8 juillet 2021 (suite)

Vente d'une parcelle

Équipement numérique de l'école

Informations diverses

Vente d'une parcelle Place de la Tuilière

Un propriétaire souhaiterait pouvoir étendre sa parcelle sur une partie du domaine publique.

Abstention de Stéphane Archer, 13 voix pour.

Equipement numérique de l'école

Dominique Vachelard fait le point sur le suivi du dossier de l'équipement numérique. Une délibération est demandée pour autoriser Alain Jarlier à signer la convention. 14 voix pour.

Informations diverses

Françoise Rochette présente l'enquête mise en place par la communauté de commune de Brioude Sud Auvergne sur le recensement des habitudes et des besoins des habitants.

La Fondation Patrimoine propose le projet de remise en valeur de la chapelle de Cougeac.

Présentation d'un projet photovoltaïque au sol sur la commune.

Travaux du bâtiment communal du Pont de Lamothe.

Présentation du plan du nouveau colombarium.

La commission d'appel d'offres se réunira lundi 12 juillet à 20h30 pour le choix du bureau d'étude pour le projet de la Côterie.

Un propriétaire nous fait part d'un problème d'évacuation des eaux rue de la Fougère à la limite de sa parcelle.

Pour donner suite à l'enquête faite auprès des associations sur leur structure associative, Marjorie Pignol présente les réponses reçues.

Le projet d'aménagement du centre historique est en bonne voie, le dépliant du circuit découverte est terminé, il est présenté au conseil. Sa diffusion est prévue deuxième quinzaine de juillet.

Présentation du projet de l'entreprise SRTP : Pour rappel, nous nous étions entretenus avec Mr Sicard concernant le stockage des déchets de son entreprise route de Champagnac et au lieu -dit « Pommiers ». Conformément au règlement du PLU de cette zone, il lui avait été demandé l'arrêt d'apport de matériaux ainsi que la remise en état du site par courrier. En réponse, l'entreprise nous présente par courrier un projet d'aménagement d'une zone de stockage de matériaux très importante entre ses bâtiments et la route de Champagnac au lieu-dit « la Maille » ainsi que l'agrandissement des bâtiments professionnels avec pose de panneaux photovoltaïques.

Le conseil municipal demande au maire de rédiger un nouveau courrier à Mr Sicard pour faire cesser les dépôts de terre et autres déchets ainsi que leur élimination comme il s'y était engagé.

Compte-rendu du conseil municipal du 2 septembre 2021

Excusés : Marie Christine Denis Rouy, absente, a donné procuration à Alain Jarlier. Sophie Bénigaud, absente, n'a pas donné procuration.

William Zanutto est nommé secrétaire de séance.

Exonération de la part communale de la taxe foncière bâtie.

Le conseil municipal décide avec 14 voix pour, d'appliquer l'exonération totale de la part communale pendant deux ans pour toutes nouvelles constructions.

Remplacement d'adjoint administratif territorial.

Suite à la demande de mutation de l'agent en place, le poste va être vacant au 20 septembre 2021.

Une commission regroupant le maire, les adjoints et Guilhaume Pons sera chargée de recevoir les candidats en entretien préalable avant embauche.

Projet d'aménagement quartier de la Côterie.

La première réunion aura lieu le mercredi 08 septembre à 9h00 en présence des membres de la commission travaux disponibles.

La famille Nugier nous informe de leur volonté de créer un deuxième accès sur la grande rue. Alain Jarlier indique avoir abordé avec eux la possibilité d'achat d'une partie de la parcelle AB-175.

Informations et questions diverses

Travaux sur réseaux rue de Vialle : la parcelle ZC-216, constructible, n'a pas d'accès aux réseaux eaux et EDF. Il est important d'anticiper les raccordements avant la réalisation de la rue. Un surcoût est inévitable. Le conseil donne son accord.

École

Alain Jarlier, Alain Mathieu et Françoise Rochette étaient présents pour la rentrée des classes. Mme Isabelle Guey est la nouvelle directrice. L'effectif 2021/2022 est de 95 élèves.

La municipalité financera le transport à la piscine.

Pas de sortie de fin d'année au programme en raison de la situation sanitaire.

Le 17 septembre : journée mondiale nettoyage de la planète, rendez-vous à l'école à 9h00 pour tous les volontaires.

Renouvellement du réfrigérateur à la cantine.

Travaux de l'église : des travaux de remise en état intérieur sont à envisager.

Dégât des eaux aux locaux des associations dans le bâtiment du Pont de Lamothe.

Le jeudi 30 septembre, Orange, fournisseur d'accès fibre, sera présent toute la journée sur le parking de la salle polyvalente pour répondre à toutes les questions concernant l'installation de la fibre chez les particuliers.

Exonération partielle de taxe foncière

Poste d'adjoint administratif vacant

Aménagement quartier de la Côterie

Questions diverses

batiman.fr
BATIMAN®
multibois
PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES
VOLETS
STORES & PERGOLAS
PORTES DE GARAGE
PORTAILS & CLÔTURES
PORTES D'INTÉRIEUR
PLACARDS
ESCALIERS
PARQUETS & SOLS
Google
contact@multibois.com
Service livraison et installation
BATIMAN multibois
Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974
Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36
du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00
RGE
QUALIBAT

Marc PUPIER
Naturothérapeute

3 rue de Vialle 43100 LAMOTHE
marc.pupier.naturotherapeute@gmail.com
06.88.34.56.56

Naturopathie
Élixirs de fleurs
Nutrithérapie
Kinésiologie

Consultation : 20 min
50 min

- en cabinet, avec rendez-vous,
sans rendez-vous les jeudi,
vendredi de 15h à 19h30
- à domicile, avec rendez-vous

Viandes de Pays & Produits Frais
MAISON TINEL
depuis 1987

AVENUE D'AUVERGNE
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05

SRTP
SICARD ROMAIN
Terrassement
Aménagement
Assainissement
06 66 58 41 79
srtp.sicard@outlook.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Compte-rendu des conseils

Conseil communautaire du 2 Mars 2021

1- Conseil d'administration de la régie Aquabulle : Monsieur Bruno Manéné est nommé au conseil d'administration de l'Aquabulle en tant que représentant du second degré de l'éducation nationale à l'unanimité.

2- Orientation budgétaire pour l'année 2021 : Le vice-président aux finances présente le débat d'orientation budgétaire 2021. Après la présentation du contexte socio-économique et environnemental général il présente l'analyse financière rétrospective de la communauté de communes. Les charges à caractère général sont en hausse de 5,12 % alors que les charges de personnels baissent légèrement -0,88 %. Les recettes des impôts et taxes sont en baisse de 50 000€ alors que la DGF subit une baisse de 1,2 %.

Conseil communautaire du 30 Mars 2021

1- Compétence mobilité : La loi LOM nous laisse jusqu'au 31 Mars 2021 pour décider de prendre ou non la compétence, qui deviendra, par substitution, compétence de la région au 01 Juillet 2021. Après présentation du diaporama et débat le conseil communautaire à l'unanimité moins 4 votes contre et 2 abstentions décide de ne pas prendre la compétence mobilité.

2- Recrutement d'un agent en contrat de projet de cinq ans pour le poste de chef de projet « petites villes de demain » ce nouvel emploi est financé à 75 % par l'état. Accepté à l'unanimité.

3- Présentation du compte de gestion et du compte administratif 2020 : Après présentation ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

4- Affectation des résultats :

- Budget principal : Excédent de fonctionnement de clôture 2020 1 677 737,85 €, virement à la section d'investissement 618 815,10 € affectation à l'excédent de fonctionnement 1 058 922,75 €.

- Budget annexe atelier relais : Excédent de fonctionnement de clôture 2020 2827,66 €, virement à la section d'investissement 2 827,66 €.

- Budget annexe abattoirs publics : Excédent de fonctionnement de clôture 2020, 111 100,80 €, virement à la section d'investissement 111 100,80 €.

- Budget annexe du centre aqualudique : Excédent de fonctionnement de clôture 2020, 233 443,26 €, virement à la section d'investissement

Aquabulle

Orientation budgétaire 2021

Compétence Mobilité

Vote du budget

Affectation des résultats

* Dans ces colonnes figurent des résumés des réunions du conseil communautaire ; leur texte intégral est accessible sur le site de la Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

160 284,55 € affectation à l'excédent de fonctionnement 73 158,71€.

5- Fiscalité 2021 : Monsieur le vice-président propose de maintenir les taux 2020 à savoir : taux foncier non bâti 4,13 %, taux foncier bâti 2,96 %, taux CFE 28,85 % adopté à l'unanimité moins une abstention.

Taxe ordures Ménagères

6- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : Taux unique sur l'ensemble de la communauté de commune de 11,90 %. Adopté à l'unanimité. Ce qui représente pour la commune de LAMOTHE un montant de 82 565€.

Ateliers relais

Cinéma Le Paris

7 - Budget primitif 2021 : Monsieur le vice-président aux finances présente les budgets 2021 lesquels s'équilibrent :

Budget général
- En section fonctionnement
  13 182 753,84 €
- En section investissement
  3 713 445,66 €

Le budget annexe » atelier relais »
- En section fonctionnement
  2 140,56 €
- En section investissement
  4 168,22 €

Le budget annexe abattoirs publics
- En section fonctionnement
  249 186,00 €
- En section investissement
  1 497 030,94 €

Budget annexe centre aqualudique
- En section fonctionnement
  287 080,20 €
- En section investissement à
  184 034,55 €

Budget annexe cinéma Le Paris »
- En section fonctionnement à
  231 030,11€
- En section investissement à
  1 320 100,00€

Après débat les budgets, ateliers relais et « cinéma Le Paris » sont adoptés à l'unanimité ; le budget général et le budget centre aqualudique à l'unanimité moins quatre votes contre le budget abattoirs publics à l'unanimité moins quatre abstentions.

8 – Clôture des budgets annexes centre aqualudique et atelier relais : compte tenu de la création de la régie « L'aquabulle » le budget ce celui ci doit être clôturé au 30/04/2021, l'actif et le passif de ce dernier sera intégré dans le budget principal.

Concernant le budget de l'atelier relais, seul le produit de la location du local de la pizzéria de Fontannes est perçu sur ce budget ce qui ne justifie pas la tenue d'un budget annexe ; l'actif et le passif seront intégrés dans le budget principal.

Adopté à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil communautaire du 30 Juin2021

1- Décision modificative budget principal : Une prévision de recette supplémentaire (produits fiscaux et dotation de l'état) parvenu après le vote du budget nous permet de rajouter des crédits sur les emprunts et de diminuer la prévision de cessions.

Adopté à l'unanimité moins 4 votes contre.

2- Amortissements de biens acquis : Présentation du tableau des amortissements des biens acquis en 2020.

Adopté à l'unanimité

3- Adoption de la convention « petite ville de demain » : une convention d'adhésion doit être signée pour acter l'engagement de la communauté de communes.

Après présentation de celle ci elle est adoptée à l'unanimité.

4- Vote des taxes de séjours pour 2022 : maintien des mêmes taux que pour 2020.

5- Aide à la rénovation du petit patrimoine en lien avec les chemins de randonnées pédestres : Madame la vice présidente au tourisme explique les conditions d'obtentions de subventions pour les communes qui en feront la demande.

6- Extension centre aqualudique – demande de subvention : Des aménagements sont prévus le département soutient ce projet à hauteur de 333 672 € dans le cadre du « 43-11 ». Le plan de financement pourrait être complété par une subvention de la région. Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

7- Pôle petite enfance communautaire- bail emphytéotique avec la ville de BRIOUDE : La communauté de communes prévoit la réhabilitation de la partie école maternelle Jean PRADIER pour établir un pôle petite enfance et le restaurant scolaire pour y créer un cabinet médical « tremplin » pour des professionnels de santé en cours d'installations. Il est proposé un bail de 30 ans à titre gracieux. Adopté à l'unanimité.

8- Convention compétence mobilité et délégation de la compétence transport à la demande avec la région AURA

9- Nomination du directeur de la régie L'Aquabulle : Monsieur Samuel Gaube est nommé directeur de l'Aquabulle.

10- Convention entre la ville de Brioude, la communauté de commune, le cinéma Le Paris, l'Aquabulle et le comité des œuvres sociales du personnel communal : Adopté à l'unanimité.

11- Subventions exceptionnelles : Association défense du Cévenol pour les 150 ans de la ligne 3 400 €. Amicale des sapeurs-pompiers de Blesle pour l'organisation du congrès annuel en septembre 1000 €.

Adoption convention

Taxe de séjour

Subventions randonnées pédestres

Pôle petite enfance

Directeur Aquabulle

Subventions exceptionnelles

CLUB SAINT-JEAN

Après de longs mois d'incertitude, d'attente, le club St Jean va enfin ouvrir ses portes le jeudi 07 Octobre.

Toutes nos activités vont reprendre : belote, marche, goûter mensuel, sorties et repas de Noël qui clôturera cette année 2021.

LES PISTONS SAUVAGES

Notre assemblée Générale s'est tenue en ce début d'année 2021 en comité restreint vue la conjoncture actuelle.
Le bureau reste inchangé, pour rappel : M. Fuentes Rémi : président ; Mme Laurent Marylise : secrétaire ; M. Mallasen Christophe : trésorier.
Nous comptons cette année 56 membres au sein du Motoclub de Lamothe.
Résumé de quelques balades sur cette année 2021 :
* 22/23/24 mai, nous sommes allés à Ales dans le Gard, avons visité la boutique Haribo, la bambouseraie à Anduze, le pont du Gard, et plein d'autres jolies balades.
* 26/27 Juin, direction St Martin d'Ardèche, en passant par les Vallées, les Gorges ! Des routes parfaites en moto, pour finir par un petit plongeon dans la piscine du gite le soir.
* 24/25 Juillet : Livernon , dans la vallée du Lot avec un petit jeu de piste/de recherche sur la route qu'un adhèrent avait préparé auparavant ! Très sympa !
*Du 08 au 14 Aout : Direction Les Saisies en Savoie dans un magnifique chalet montagnard où nous avons passé une semaine au 'vert', routes de montagnes, visites diverses, points de vues, fondues/raclettes étaient également au programme.
D'autres balades sont prévues sur Septembre et Octobre.

Nous avons organisé un repas à emporter le Dimanche 25 Avril 2021. Malheureusement nous avons subi un petit désagrément au niveau du repas, et nous tenons encore une fois à nous excusez pour la gêne occasionnée auprès des personnes concernées. Nous avons servi plus de 200 repas, et tenons à remercier toutes les personnes ayant joués le jeu en cette période un peu compliqué !!
A l'heure actuelle, et pour la deuxième année consécutive au vu de la crise sanitaire, nous ne savons pas si nous pourrons reconduire notre repas annuel qui a lieu d'habitude en Novembre..
Dans le cas inverse nous vous tiendrons informés.
Afin de pallier ce manque, et fort de son succès précédent, nous organiserons certainement un nouveau repas à importer.
Nous réfléchissons actuellement au traiteur et menu.
En espérant que vous avez passé de belles vacances d'été, nous souhaitons aux Lamothois et Lamothoise une belle rentrée (scolaire) à tous !
Motardement...

Le bureau des Pistons

Présentation de quelques-unes de nos plus belles balades de cette année

Repas à emporter

BOURIOL T.P.
Travaux Publics et Particuliers

04.71.76.43.49
06.83.35.27.90
bouriol.tp@wanadoo.fr

TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

https://bouriol-tp.fr/

****

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

Le Vendredi 19 MARS 2021, s'est réuni à Ste Florine le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE sous la présidence de Monsieur RAVEL Pierre, Président en exercice.

Présentation et vote des comptes de gestion et administratif 2020

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 laisse apparaître un solde de + 436.048,95 €. Les dépenses restent inférieures de 458.866,81 € aux prévisions. Nos recettes, avec une reprise de provision de 330.000,00 € sont supérieures aux prévisions de 1.060.730,53 €. Avec un excédent de l'exercice antérieur de 1.083.548,39 €, l'excédent global de fonctionnement à reporter sur 2021 sera de 1.519.597,34 €.
L'investissement prévu n'a pas été complétement réalisé. En effet, d'une part des retards de livraison de véhicules et d'autre part les travaux de Cohade qui n'ont pas débuté en 2020 expliquent cette différence.
Le solde de la section Investissement est de 210.251,01 €. Avec un report antérieur d'un montant de 1.017.591,43 €, l'excédent total qui sera repris en recettes d'investissement pour 2021 est de 1.227.842,44 €.
Le compte de gestion et le compte administratif 2020 sont approuvés à l'unanimité.
L'affectation du résultat de l'exercice 2020 pour la construction du budget primitif 2021 est approuvée par la majorité des membres présents moins une abstention.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le budget primitif 2021 est conforme aux orientations budgétaires avec une augmentation de la T.E.O.M. En effet, il est marqué par une incertitude au niveau des recettes de matériaux, des recettes des éco-organismes, mais également par la hausse des coûts de traitement et de T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) payés à la tonne. En investissement, le montant total prévu est de 4.464.342,44 €.
Il est notamment prévu :
Achat d'une benne de collecte gravitaire pour les ordures ménagères et le tri, achat d'un camion grue pour la collecte du verre, l'ensemble pour un montant de 662.000,00 €.
Trois bennes traditionnelles de 19 tonnes, deux châssis de 16 tonnes et un camion à hayon pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'ensemble pour 776.000,00 €.
L'achat de deux porteurs 6 x 2 pour effectuer du transport est également programmé pour un montant de 286.000,00 €.
Le Comité Syndical valide également l'achat de deux véhicules légers dont un électrique, d'un four-

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE (Suite)

gon de livraison de bacs, de bennes de déchetteries, de containers et de colonnes pour un montant de 362.842,44 €.

Concernant les travaux de Cohade, il a été inscrit la somme de 1.525.000,00 € pour les travaux prévus dans l'année. Le Comité Syndical valide l'opération et autorise le démarrage et les démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

Le projet de création de déchetterie à Paulhaguet pour un montant de 680.000,00 € est également prévu. Le Président fait état d'échange de courriers avec la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier concernant ce projet de déchetterie.

QUESTIONS DIVERSES

Extension des consignes de tri : à compter du 1er Mai 2021, les usagers pourront déposer tous les emballages sans exception dans leur bac. Il est précisé que nos emballages sont de plus en plus nombreux et que tous les acteurs de la filière ont travaillé ensemble pour développer des méthodes permettant de trier et recycler davantage. Un courrier sera envoyé à chaque famille accompagné d'un *Mémo Tri* permettant de visualiser les emballages concernés

Avec la mise en place du compostage et l'extension des consignes de tri, la question du maintien des fréquences de collecte des ordures ménagères a été posée. Le Président a précisé à ce sujet qu'une réflexion est engagée au niveau des services du S.I.C.T.O.M. et qu'il faudra en rediscuter.
Mise en place des composteurs et accompagnement

Le Président a rappelé la nécessité de poursuivre la mise en place des composteurs. Il a également précisé que le S.I.C.T.O.M. accompagne les Communes dans cette démarche et qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec les Services du S.I.C.T.O.M. pour bénéficier d'une expertise.
Il est rappelé également qu'en complément du compostage, une réflexion est conduite sur le développement de plateformes communales de broyage des végétaux.

Les résultats de notre commune :

183,571 tonnes d'ordures ménagères collectées par an

49,467 tonnes d'emballages ménagers recyclables collectées

18,996 tonnes de verre collectées par an

28,97 % de foyers équipés en composteurs individuels.
Soit 24,272 tonnes de déchets évitées par an grâce au compostage.

Alain Jarlier

SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE
L'environnement au quotidien

BAC | COLONNE DE TRI

mémo tri

Le tri se simplifie, **100 %** des papiers et des emballages vont dans le bac de tri.

ENSEMBLE TRIONS PLUS ET RÉDUISONS NOS DÉCHETS EN LIMITANT NOS EMBALLAGES

Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

ET MES AUTRES DÉCHETS ?

Dans le bac gris

En sac fermé : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée, la litière du chat, les sacs aspirateurs, les balayures...

Dans la colonne à verre

En vrac : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles en métal à déposer dans le bac de tri).

Dans le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes).

En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (les vieux meubles, les matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales...

Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE
Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Zone Artisanale de Vieille Brioude
2 Les Redondes - BP 88
43102 BRIOUDE CEDEX

04 71 50 32 92
sictom.issoire.brioude@wanadoo.fr
www.sictom-issoire-brioude.com

SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE
L'environnement au quotidien

100 % DES EMBALLAGES

Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

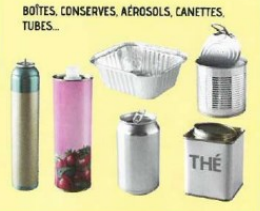

Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Tous les emballages en carton

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de tri

En bac En colonne

Pour bien trier

- **Jeter en vrac** les emballages
- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider
- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages les uns dans les autres
- **Séparer** les différents éléments d'un emballage
- **Plier les cartons** pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs

Association GYM-RANDO

La saison 2020/2021 très perturbée par la crise sanitaire s'est terminée le 30 Juin par une journée au plan d'eau de Champagnac avec randonnée le matin, suivie par l'apéritif et pique-nique à midi et jeux l'après-midi (pétanque, jeux de cartes…).

- Reprise de la saison 2021/2022 dans des conditions quasi normales.

Les séances de gym ont débuté le lundi 6 septembre avec pass sanitaire obligatoire.

La 1ère randonnée a eu lieu le mercredi 8 septembre sans contraintes particulières.

Activités proposées :

Gymnastique : les séances ont lieu les lundis de 18 heures à 19 heures 15 dans le préau de l'école. Elles sont assurées par Suzanne Lesigne pour la gymnastique d'entretien, Céline Longeon pour la gym pilates et Bernadette Faugère pour les danses traditionnelles. Renseignements auprès de Suzannre Lesigne,Tél : 04 71 76 14 61 ou 06 64 10 49 05.

Randonnée : Il est proposé :

- des randos à la ½ journée, les mercredis après-midi avec départ en covoiturage du parking de la salle polyvalente de Lamothe à 13 heures 30.

- Quelques randos à la journée, les vendredis, celles-ci sont annulées si les conditions météo ne sont pas bonnes

- une sortie annuelle de 4 jours organisée par Toussaint ROCHETTE. Les 21, 22, 23 et 24 septembre 2021 nous sommes partis à la découverte de la Bourgogne Sud avec des randonnées autour de Cluny, les 3 roches (Solutré, Pouilly et Vergisson), les vignobles de Pouilly,

les moulins du Brionnet, Berzé-la-ville et Berzé-le-château. Ce séjour prévu en mai avait été reporté.

Les randonnées sont préparées, reconnues et encadrées à tour de rôle par Gérard Dumont, Serge Renaudon le Gouëllec, Isabelle Reynaud, Toussaint Rochette et André Sabatier. Maurice Grisard se charge des randos à la journée.

Renseignements et calendrier des randos auprès d'André Sabatier, téléphone : 09 63 59 33 76 ou 06 56 77 04 59

Assemblée Générale : Elle est prévue le vendredi 15 octobre à 18 heures à la salle polyvalente de Lamothe.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre.

C. C. A. S.

Repas des séniors

Les conditions sanitaires liées à la covid 19 nous avaient conduit à annuler le repas des séniors prévu fin 2020.

Le CCAS est heureux de pouvoir organiser cette année ce repas qui se déroulera le dimanche 10 Octobre, à la salle polyvalente de Lamothe à partir de midi.

Il sera préparé et servi par Brigitte et Didier, nos restaurateurs de « L'âne gris ».

Sont invitées, les personnes âgées de soixante-dix ans et plus, résidents permanents de la commune.

Les conjoints, de moins de soixante-dix ans, sont également invités, moyennent le paiement de la somme de 23 €.

Cette journée de retrouvailles est placée sous le signe de la convivialité et des échanges et sera animée par Jean-Claude, avec musique et chansonnettes…

Pour participer, le pass sanitaire est obligatoire (vaccination, sinon test antigénique ou PCR de moins de 72 heures)

Très belle journée, et bon appétit à tous…

Le C.C.A.S. continue évidemment d'assurer son rôle social auprès des personnes qui ont besoin d'aide, conseil, visite, aide alimentaire, démarche administrative, etc.

Françoise Rochette

IMAGO THÉÂTRE

« Gabriel » de George Sand
Adaptation Patrick Masini

George Sand,

en créant Gabriel,

affirme pleinement

son féminisme

Septembre est, pour la troupe, le mois de la rentrée, avec deux journées complètes de répétition qui viennent de s'écouler, et une autre prévue plus tard. C'était fou, cette première journée de reprise, de voir les mots des répliques qui revenaient peu à peu. Puis la seconde, qui confirma. Et la certitude de rejouer en novembre regagnait du terrain à chaque heure.

La création prend forme. Il faut réveiller nos personnages qui se reposaient depuis l'été.

Reprendre le jeu.

Et le plaisir, le plaisir, oui le plaisir de se retrouver.

Une création théâtrale demande beaucoup de temps, de patience. Cent fois, dire les répliques, chercher le ton juste. Donner des émotions.

C'est à ce prix que la création se fait.

Tout ça, pour le public !

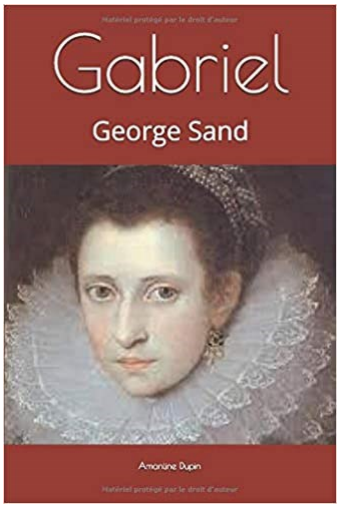

Et il faut reconnaitre que les subventions qui nous sont promises par la CCBSA (Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne) ainsi que celle du Ministère de la Culture galvanisent la troupe.

Le projet « Gabriel » est pris très au sérieux. Ce qui renforce le désir de jouer souvent. Notre disponibilité allant jusqu'à la fin de 2022.

Déjà trois dates sont retenues. (Week-end du 12-14 novembre, Brioude et Le Puy en Velay et décembre à Vichel).

« Gabriel »

Une femme, qui a été élevée comme un homme, sur ordre de son grand-père, apprend la vérité. Elle combattra pour être reconnue femme.

Deux thèmes actuels : la condition de la femme et le transgenre.

Tout public.

Patrick Masini

GEDIMAT

Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10

Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE

la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33
Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélie BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !

Électricité Générale
Neuf et restauration

Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE

04 71 76 43 20
06 81 78 90 92

EURL JARLIER

L'Âne Gris

Bar - Restaurant

04.71.77.89.51

07.84.59.29.97

1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE

Où nous trouver ?

Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

LE MÉANDRE DE PRÉCAILLÉ

Le méandre de Précaillé est préservé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne depuis les années 1990 : il fait partie d'un réseau de sites acquis tout au long du Val d'Allier. L'objectif est de permettre à cette rivière vivante de modifier le tracé de son lit. Il constitue ainsi un cœur de nature et de biodiversité le long du Val d'Allier.

Un panneau de présentation du site et des actions de gestion menées par le CEN Auvergne avait été installé en 1999. Il a été renouvelé et réinstallé à son emplacement initial durant le printemps 2021. Un petit panneau de rappel a également installé sur la zone principale de stationnement.

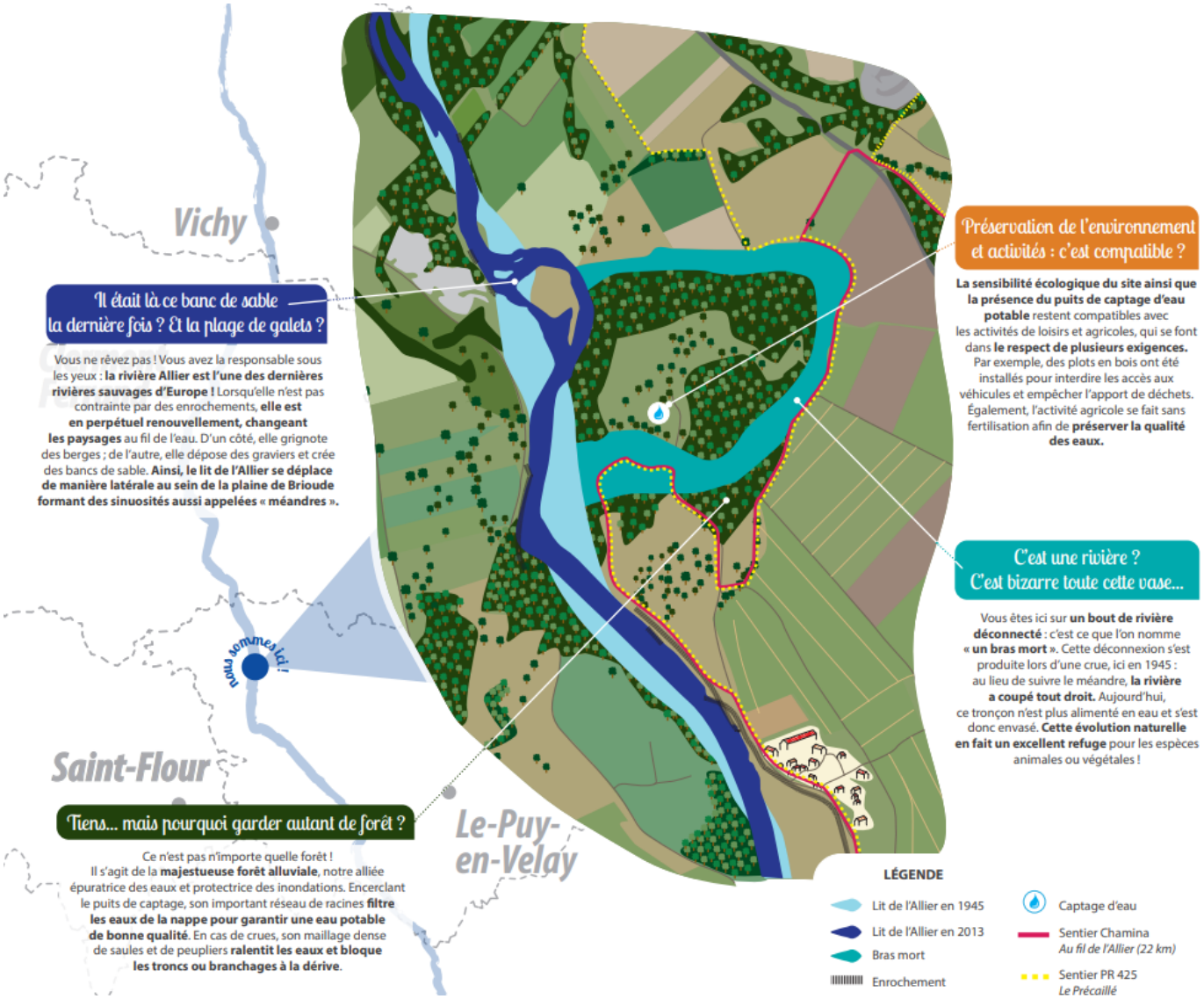

JeanPierre Agneray
artisan photographe du quotidien
au service des Entreprises & Artisans,
des Agriculteurs, des Communes, des Ecoles
et des Associations...
Prise de Vues, Montage Labo', Reportages Evénementiels, Photos de Classe
et aussi au service des Particuliers,
Portraits de Famille, Portraits Animaliers, Mariages, Fêtes, Réunions Familiales,
Réparation et retirage de vos photos anciennes
09 81 80 45 21 / 06 64 80 69 55
jpagneray43@gmail.com
2, Rue de Vialle 43100 Lamothe
Devis Gratuit

NEUF ET RENOVATION
INTERIEUR - PORTES - FENETRES
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE
Jacques PERRIN
perrinmenuisier@outlook.fr
Port. 06 31 42 23 45
Z.A Pont de Lamothe - 43100 LAMOTHE

PIZZA NICO 06 77 45 56 00

Tous les jeudis Place de la Tuilière à Lamothe

L'ÉCOLE

Rentrée en toute convivialité

Rentrée

Effectifs

Personnels

Projets pédagogiques

Les élèves de Lamothe ont repris le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur le jeudi 2 septembre. À cette occasion, l'association de parents d'élèves a accueilli les adultes autour d'un café et de viennoiseries.

L'école accueille 91 élèves répartis en 4 classes :

22 élèves (Petite et Moyenne sections) avec Laurent Lafarge (enseignant) et Perrine Gilbert (ATSEM)

24 élèves (Grande section et CP) avec Mylène Alpini et Marie Pastorel

23 élèves (CE1/CE2) avec Isabelle Guey-Benoit et Audrey Begon (le mardi)

22 élèves (CM1/CM2) avec Corinne Brugerolle

Sonia Riol intervient dans les classes en accompagnement des enfants en situation de handicap.

Françoise Mignot, Marie Pastorel et Perrine Gilbert assurent l'entretien des locaux ainsi que le service de restauration et le temps périscolaire.

Isabelle Guey-Benoit prend la suite de Dominique Vachelard (parti à la retraite) à la direction d'école.

Les enfants sont d'ores et déjà investis dans de nombreux projets éducatifs et culturels :

- Journée « World Clean Up », vendredi 17 septembre qui consistait à nettoyer les rues et chemins de la commune.

Résultat : 26 kg de déchets récoltés et triés !

- Classe piscine jusqu'au 30 novembre. Chaque mardi après-midi, les classes de la Grande section au CM2 se rendent à la piscine de Brioude

- Projet avec la maison du saumon et de la rivière de Brioude

- Écoles chantantes pour les CE…

D'autres es actions seront menées tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour soutenir les projets : vente de fleurs, chocolats, calendrier ; marché de Noël, tombola, etc.

Isabelle Guey

L'ÉCOLE ET LE CLEAN UP DAY

Depuis 3 ans au mois de septembre, tous les enfants de l'école de Lamothe, de la Petite Section au CM2, s'équipent et se mobilisent pour ramasser les déchets. Cette année, de nombreux parents leur ont aussi prêté main forte.

Un rendez-vous devenu incontournable pour ces petits citoyens qui agissent ce jour-là pour « soigner la planète ».

L'opération entre dans le cadre du Wold Clean up Day mondial : chaque année, le même jour, des milliers de points de ramassage se mettent en place en France et dans le monde, et des centaines de milliers de personnes nettoient leur environnement proche.

Ainsi, en 2020, 139 000 personnes se sont mobilisées en France, et ont ramassé 525 tonnes de déchets, et 5 millions de mégots. Des chiffres qui donnent le tournis quand on sait que tout ceci a été ramassé dans les rues, sur les chemins, dans les champs et sur les plages.

À l'école, notre cueillette 2021 a été plus abondante qu'en 2020 : 26 kilos ont été ramassés, contre 13 kilos l'an dernier. Et plusieurs bouteilles de mégots ont été remplies. Un constat qui montre à quel point la sensibilisation de tous à la pollution de l'environnement est importante.

Les élèves de l'école le sont, eux, sensibilisés aux déchets ! Il n'est pas rare qu'en cours d'année, certains parents nous disent avec le sourire qu'ils ont dû ramasser des déchets trainant sur leurs lieux de promenade car leurs enfants ne voulaient pas les laisser dans la nature.

Et finalement, si tout le monde agissait de la sorte, le World Clean up Day n'aurait plus lieu d'exister !

Mylène Alpini
Corinne Brugerolle

SYNDICAT DES EAUX

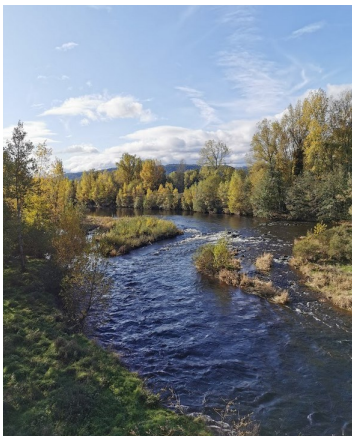

Approbation des comptes et affectation des résultats

Des indicateurs rassurants...

Le 16 juin 2021, le syndicat des eaux de Fontannes s'est réuni pour l'approbation des comptes de gestion et administratif de l'exercice 2020, l'affectation du résultat ainsi que la présentation du rapport annuel sur les prix et la qualité du service public d'eau potable.

Les comptes ayant été adoptés à l'unanimité, il est proposé d'affecter le résultat de la section d'exploitation du compte administratif pour l'exercice 2020 du budget principal du syndicat d'un montant de 181 827,72 € à hauteur de 24 230,01 € au titre du financement de la section d'investissement et 157 597,11 € au titre du report en section d'exploitation (Le détail des budgets est consultable en mairie).

Quelques chiffres :

- 2 430 habitants sur 4 communes : Fontannes, Lamothe, Javaugues, Chaniat (une partie) soit 1442 abonnés dont la consommation est en moyenne de 74m^3/ abonné soit une baisse de 6.3% en 4 ans.

Le puits de Précaillé fourni 209 558m3 d'eau, en baisse de 4.40% par rapport à 2019. Sur ce volume 107 210m3 sont consommés par les abonnés, 83 924m3 sont revendus au SIAEP du Doulon, la différence représente la consommation sans comptage. Le rendement de notre réseau est de 92.4% ce qui est un très bon indice de rendement pour un réseau qui compte, rappelons-le, 56.695Km. Il en est de même pour l'indice linéaire de perte, 0.77m3/km/ jour.

La qualité de l'eau est suivie grâce à 12 analyses bactériologiques et physico-chimiques réalisées par l'ARS et 27 réalisées en autocontrôle par la SGEB.

Toutes ces analyses se sont montrées conformes, comme chaque année depuis 2016.

Les indicateurs financiers restent stables, le prix du service de l'eau en 2021 s'élève pour la part fixe à 62 € hors taxe (identique à 2020).

La redevance variable est de 1.09 € HT pour les 100 premiers mètres cube et 0.99 € HT ensuite.

Le syndicat se félicite de ces bons résultats et remercie le Syndicat des eaux du Brivadois pour sa réactivité chaque fois que cela est nécessaire.

« L'eau est la force motrice de la nature »

Léonard de Vinci

Permis de construire

Permis accordés :

PIGEON Marina et PIGNOL Quentin, Rue de Vialle, construction d'une maison d'habitation

MASINI Jean-Baptiste, construction d'une maison d'habitation

DESLYS Stéphanie, Route d'Agnat, Construction d'une maison d'habitation

LEJACQ Marie et PETIT Mickaël, Rue du Théron, construction d'une maison d'habitation

État-civil

NAISSANCES

Joye MALIGE, fille de Julie MEJEAN et de Jonathan MALIGE, née le 04 mars 2021

Ethan BEAUFORT, fils de Mélanie MASSARDIER et de Benoît BEAUFORT, né le 14 mai 2021

Maël BARD, fils de Margot SINGLE et de Florent BARD, né le 09 Juillet 2021

MARIAGE

Thierry ROCHE et Brigitte PORTE, célébré le 28 août 2021

DÉCÈS

SABATIER Frédéric, décédé le 26 mars 2021 à Lamothe

HINDERCHIED Mathilde, décédée le 16 mai 2021 à Brioude

ENJOLRAS Daniel, décédé le 28 mai 2021 à Brioude

SAUVAT André, décédé le 20 juillet 2021 à Brioude

LE CENTRE HISTORIQUE

Le projet d'aménagement et de mise en valeur du centre historique suit son cours.

Avant d'entreprendre la réhabilitation du quartier de la Côterie, les bâtiments qui menaçaient de s'écrouler ont été mis en sécurité dans un premier temps, leur démolition totale ou partielle sera envisagée dans une réflexion globale autour du projet.

Le bureau d'étude GEOVAL a été retenu pour élaborer et suivre ce projet.

Les premiers rendez-vous pour les ébauches sont fixés.

Nous ne manquerons pas d'informer et d'impliquer les habitants de ce quartier en particulier.

Parallèlement, la commission information et communication a édité un tout nouveau dépliant « Lamothe, un village médiéval ».

Le circuit proposé dans ce dépliant, permet de découvrir le village en arpentant les ruelles, profiter des points de vue tout en ayant une approche historique grâce aux explications qui y sont rapportées. Diffusé dans les points touristiques du territoire, nous espérons qu'il valorisera notre village.

Mise en valeur du centre historique du village de Lamothe

« Un village médiéval »

Un parcours de découverte du patrimoine et de l'histoire du lieu

IL ÉTAIT UNE FOIS LAMOTHE…

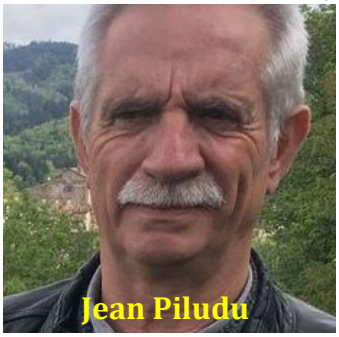
Jean Piludu

Vue aérienne

Quelques vues qui présentent l'histoire du village de Lamothe

Au gré de mes consultations, recherches sur internet et les réseaux sociaux en général, j'ai eu le plaisir de parcourir le travail de Jean Piludu, alias Papou Poustache, adjoint au maire de la commune d'Auzon.

Passionné d'histoire auvergnate, il est l'auteur de nombreux articles sur les villages de notre région et il publie régulièrement ses recherches et ses trouvailles, ainsi que les nombreuses images qu'il recense, sur les réseaux et surtout sur son blog *(http:\\cpauvergne.over-blog.com\)*
Alors comment ne pas partager quelques clichés avec vous sur le Lamothe d'autrefois, celui dont les moins de 20 ans, et plus, ne peuvent pas connaître ?
Au nom de tous, nous le remercions pour ce partage, et nous espérons avoir l'occasion de renouveler ce type de publication.

Marjorie PIGNOL

La route de Brioude

Le café de la Nation

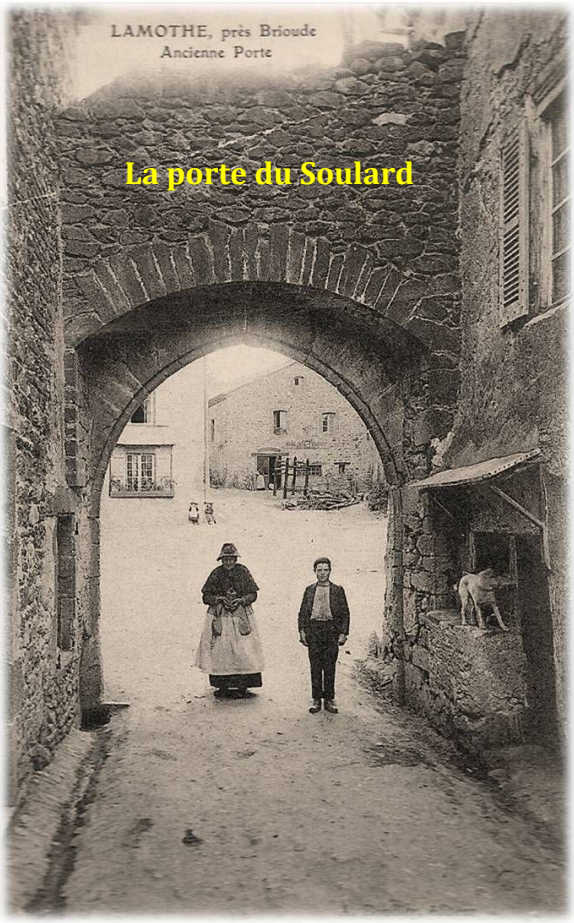

La porte du Soulard

La Tour du Château

Place du 11 novembre

Le Château vu de la Coste

TRAVAUX

Totem Place du 11 novembre

Fin d'aménagement place du 11 novembre (porte vélo/totem d'information touristique/poubelle)

Montage et pose des caches-containers place du 11/11, château, salle polyvalente, St Cirgues

Parage des chemins et talus

Curage d'une partie de la rase mère

Travaux de réparation et nettoyage de la cour à l'école

Tonte du stade et entretien des espaces verts

Travaux en cours ou réalisés

Les travaux de réfection de la toiture du local technique du pont de LAMOTHE sont terminés depuis le 15 juillet. Les factures, conformes aux devis, s'élèvent à 47 218 € HT, subventionnées à hauteur de 80 % par la région et la DETR.

La construction du mur de l'esplanade de l'église ainsi que le rejointoiement des murs de la rue du château sont également finis depuis cet été (coût 25 407 € HT subventionné à hauteur de 64 % région plus DETR).

Les travaux de la rue de Vialle, la rue de la Fontaine ainsi qu'une partie de la rue de la Chaussade vont débuter en Octobre. L'entreprise CHEVALIER a été choisie suite à l'appel d'offres pour un montant HT de 63 191 €. (Subvention du département « fond 199 » pour un montant de 20 000 €)

Le columbarium sera installé en fin d'année dans le nouveau cimetière de la route d'AGNAT, par l'entreprise LEDOURNER d'ISSERTAUX (63) pour un montant hors taxes de 6 666,00 €. Le conseil municipal fixera avant la fin de l'année les prix de vente aux Lamothois.

TRAVAUX

Travaux pour 2022

L'aménagement du quartier de la Coterie : le bureau d'étude GEOVAL a été choisi et une première réunion s'est déroulée début septembre.

Nous avons acheté 250 m² de ruines impasse du Prieuré où nous allons aménager un parking, et nous projetons d'acquérir une parcelle de terrain permettant un accès piétonnier du parking de la grande rue.

Les premières ébauches du projet nous seront présentées avant la fin de l'année et nous organiserons une réunion de présentation aux riverains.

Le syndicat des eaux projette de refaire le réseau d'eau potable de la rue de la Métairie ; nous en profiterons pour étudier la création dans cette rue d'un réseau d'eaux pluviales.

Lorsque les travaux de remplacement des noues de la toiture de l'église seront réalisés nous avons prévu de réparer les voûtes intérieures et de repeindre les deux ailes de l'édifice ainsi que les deux sacristies.

Pour ce dossier nous allons solliciter une subvention de la région ; une demande de devis est en cours.

Caches-containers

Entretien des espaces verts

SÉCURITÉ

Création de passage pour piétons et réduction de la vitesse aux environs de l'école

Le projet d'aménagement du centre historique prévoyait la création d'un passage pour piétons aux abords de la salle polyvalente afin de sécuriser la traversée de la RD16.

En effet, il est désormais possible de stationner sur le parking et d'accéder au centre du village en toute sécurité.

De plus, à l'occasion de la réunion de rentrée scolaire, les parents d'élèves avaient soulevé le problème de vitesse rue du Vallat.

Nous nous sommes immédiatement tournés vers les services du Conseil Départemental pour réfléchir aux solutions à envisager.

La visite de Mr Barthomeuf nous a permis d'étudier le sujet pour la rue du Vallat et ailleurs sur la commune.

Des solutions ont été trouvées.

Marjorie Pignol

Bibliothèque

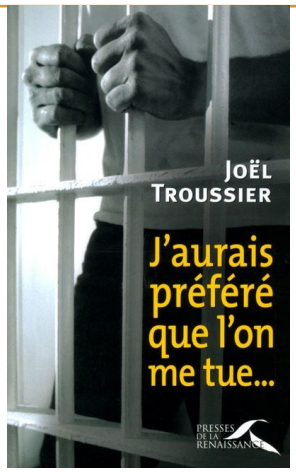

Voici ci-contre quelques titres de livres que vous pouvez emprunter les samedis de 14h à 16h.

Mais aussi :

La commode aux tiroirs de couleurs, Olivia Ruiz

Poly, Nicolas Vanier

Pour presque rien, Léonard Chang (suspense)

Maintenant c'est ma vie, Rosoff Meg
(littérature jeunesse adolescent)

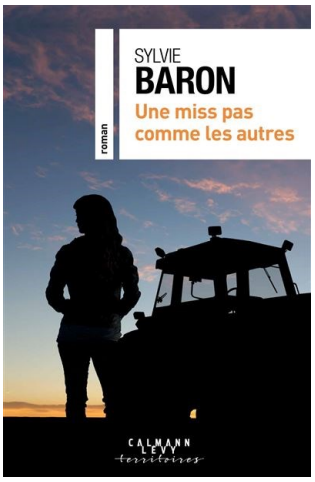

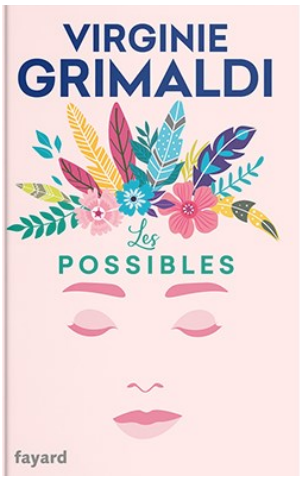

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration

FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56

Jonathan Héritier
06 63 41 11 70
n' hésitez pas à me contacter

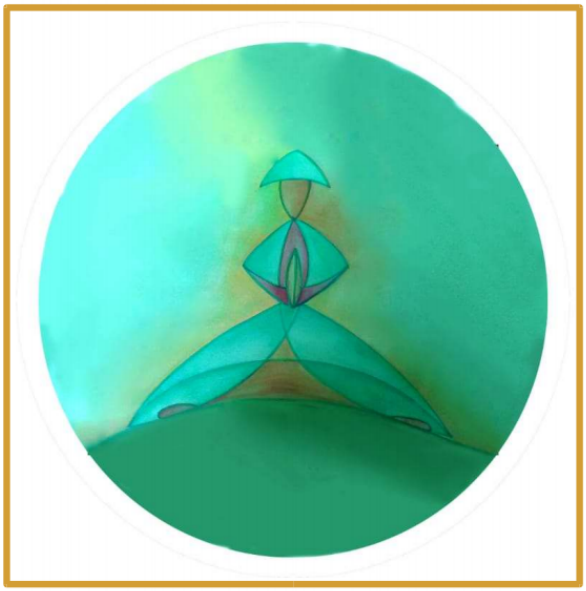

"Au Coeur de Soie"

Marion VEAUX

ENERGETICIENNE

Senti Energétique
Reiki USUI

心的開始

Consultations: sur rendez vous ou à distance.
Adresse du cabinet: 3 Rue de Vialle, 43100 LAMOTHE, contact téléphonique: 06.09.45.71.45

Lamothe

Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr

Lamothe

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65

Bulletin municipal réalisé par les membres la Commission Information et Communication,
Marie-Claire Courtine, et les membres des associations pour les articles.
Maquette couverture et photos : Marjorie Pignol
Mise en pages : Dominique Vachelard
Distribution : Conseil municipal
Impression : Imprimerie SEDI
Numéro 63 Mars 2021

APE : Association de parents d'élèves

Après une année quelque peu compliquée nous nous sommes à nouveaux retrouvés le 2 septembre lors du café de rentrée et ses viennoiseries, offert à tous les parents et enfants . L'occasion de reprendre en douceur, d'échanger avec les enseignants et autres parents et de faire connaître notre association, dont le but est de récolter de l'argent via diverses actions, qui est ensuite redistribué à l'école pour financer des projets, sorties, voyages…

Rentrée

Randonnée

Assemblée générale

L'année dernière, malgré le contexte sanitaire, nous avons pu mener plusieurs manifestations : deux ventes de brioches, avec pour partenaire la boulangerie d'Ally à Lamothe, et une vente de plants et fleurs sur commande, qui ont eu beaucoup de succès et nous ont permis de récolter 1 235 euros. Le repas dansant et le concours de pétanque n'ayant malheureusement pas pu être organisés

Et pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, notre première manifestation a commencé tôt puisque le dimanche 19 septembre, pour la première fois, nous nous sommes associés avec le club de VTT pour proposer une rando, soit marche, soit VTT avec plusieurs parcours de différents niveaux, des ravitaillements et une buvette à l'arrivée.

Les Lamothois ont été nombreux à participer !

Notre assemblée générale a eu lieu le mercredi 22 septembre, l'occasion pour nous de réfléchir à de nouveaux projets pour le reste de l'année, en espérant que de nouveaux parents d'élèves nous rejoindront vite.

On compte sur vous, pour nos petits écoliers !

Coline Avinain pour
Le bureau de l'APE